Communiqué de presse
Lyon, le lundi 30 mai 2011

Plus de 200 élus locaux et experts s'engagent pour l'eau !

Conférence préparatoire au 6eme Forum Mondial de l'Eau

« L'accès à l'eau potable et à l'assainissement est un droit fondamental pour tous les êtres humains »
Assemblée Générale de l'ONU – juillet 2010

Plus de deux cents élus locaux et responsables en matière d'eau et d'assainissement, représentant une soixantaine de pays, sont attendus à Lyon pour lancer le « **processus politique des autorités locales et régionales** » du 6ème Forum Mondial de l'Eau. **Objectif :** renforcer leur mobilisation pour la mise en œuvre du droit d'accès à l'eau et à l'assainissement, la gestion durable des ressources en eau et la coopération internationale.

Cette étape est stratégique dans la préparation du 6ème Forum Mondial de l'Eau, car elle permettra d'amplifier les engagements pris en mars 2009 à Istanbul.

Passer de débats sur les enjeux à des engagements sur les solutions
Si les précédents Forums, La Haye en 2000, Kyoto en 2003, Mexico en 2006 et Istanbul en 2009, ont permis de diagnostiquer les grands problèmes auxquels sont confrontés les pays développés ou en développement, on attend du Forum de Marseille des progrès significatifs dans trois domaines : l'accès effectif à l'eau et à l'assainissement, la coopération transfrontalière et l'implication des autorités locales et régionales.

Les autorités locales et régionales : des acteurs clés dans le secteur de l'eau et de l'assainissement
L'accès effectif à l'eau et à l'assainissement aux nombreuses populations du monde qui en manquent cruellement aujourd'hui passe, dans de nombreux pays, par une reconnaissance du rôle des autorités locales et régionales qui sont au plus proche du terrain. Nombreuses sont ces autorités qui agissent au quotidien dans ce domaine. Cette conférence leur permettra de montrer les « solutions » qu'elles développent et d'entraîner ainsi leurs homologues dans le monde.

Mobilisation autour du Pacte d'Istanbul pour l'eau : obtenir 1000 signataires
Un des produits majeurs du Forum d'Istanbul en 2009 a été le « Pacte d'Istanbul pour l'Eau » d'ores et déjà signé par quelques 700 villes et régions dans 47 pays qui s'engagent de façon concrète à mettre en œuvre de telles « solutions ». L'objectif de la conférence de Lyon est de mobiliser les élus pour dépasser les 1 000 villes signataires lors du Forum de Marseille en mars 2012 et de réaffirmer le rôle essentiel des autorités locales et régionales dans le débat politique mondial sur l'eau.

Cette conférence est co-organisée par le Comité international du Forum de Marseille, le Grand Lyon et l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse.

6ème forum mondial de l'eau
RÉUNION DE LANCEMENT
DU PROCESSUS DES AUTORITÉS
LOCALES ET RÉGIONALES
30-31 MAI 2011 - LYON / CENTRE DE CONGRÈS

Organisé conjointement par l'Etat Français, le Conseil Mondial de l'Eau et Marseille, le 6ème Forum Mondial de l'Eau qui aura lieu du 12 au 17 Mars 2012 dans la cité phocéenne sera le « Forum des solutions ». Les quatre processus préparatoires de ce Forum (politique, régional, thématique et local) coordonnent leurs activités pour préparer et faciliter la mise en œuvre de solutions bénéfiques pour les priorités d'action identifiées.

Si vous souhaitez participer et venir nous rencontrer, veuillez contacter :

Aurore Sun : +33 (6) 19 80 42 67 // a.sun@worldwaterforum6.org
Claudine Chilinski : +33 (0)6 38 13 16 51 // c.chilinski@worldwaterforum6.org

En savoir plus : www.worldwaterforum6.org

Pacte d'Istanbul pour l'Eau

Produit majeur du processus politique des autorités locales et régionales lors du 5ème Forum Mondial de l'Eau, le Pacte d'Istanbul pour l'eau (IWC) est un accord mondial entre les autorités locales et régionales souhaitant adapter leurs infrastructures et services d'eau aux nouveaux défis auxquels ils sont confrontés, comme le changement climatique, la croissance urbaine galopante, l'épuisement et la pollution des ressources en eau ou encore l'usure des infrastructures. Les 720 signataires de ce Pacte se sont engagés à préparer un plan d'action afin d'analyser ces défis et de les relever, à mettre en place une série d'indicateurs et à rapporter les progrès réalisés à l'occasion du prochain Forum mondial de l'eau à Marseille. Par ailleurs, 12 grandes villes, dont Vienne, Osaka, Entebbe, Incheon, Paris et Buenos Aires, serviront de catalyseurs sur des questions spécifiques en qualité de «villes pilotes » du Pacte.

Lancement officiel du processus des autorités locales et régionales
Objectif solutions

Près de deux cents élus locaux et experts des autorités locales et régionales du monde entier, responsables en matière d'eau et d'assainissement, se sont rassemblés à la réunion internationale de lancement du processus des autorités locales et régionales du 6ème Forum mondial de l'eau. Etape cruciale du processus politique pour le Forum, cette réunion vise à susciter ou renouveler un élan et confirmer les engagements des signataires du Pacte d'Istanbul pour l'Eau.

Mobilisation autour du Pacte d'Istanbul pour l'Eau : plus de 700 villes et régions de 47 pays signataires à ce jour

Le Pacte d'Istanbul pour l'eau est un des produits majeurs du 5ème Forum mondial de l'eau organisé à Istanbul en mars 2009. Il s'agit d'un accord international signé sur une base volontaire par les autorités locales et régionales souhaitant adapter leurs infrastructures et leurs services d'eau aux nouveaux défis auxquels elles sont de plus en plus confrontées, tels que le changement climatique, l'urbanisation, l'épuisement et la pollution des ressources en eau ou les infrastructures vieillissantes.

Les autorités locales et régionales, en signant le Pacte d'Istanbul pour l'Eau, veulent témoigner de leur engagement à relever les défis auxquels leurs services d'eau et d'assainissement sont confrontés et à élaborer des plans d'action pour y répondre. Elles ont fixé des objectifs-cibles et mis au point des indicateurs permettant de suivre les progrès réalisés. Plusieurs d'entre elles présenteront, lors du 6ème Forum Mondial de l'Eau à Marseille, un rapport sur les progrès accomplis.

Obtenir une plus grande reconnaissance du rôle des autorités locales et régionales dans le débat politique mondial sur l'eau

Les autorités locales et régionales souhaitent jouer un rôle clé dans la mise en œuvre des solutions en matière d'eau et d'assainissement au niveau local. Plus précisément, le processus des autorités locales et régionales a pour objectifs de :

1. Reconnaître le rôle et les actions menées par les autorités locales et régionales dans l'accès à l'eau et l'assainissement
2. Accroître et renforcer la mobilisation internationale des autorités locales dans le secteur de l'eau
3. Offrir aux autorités locales des opportunités d'échanger avec des experts en eau et d'identifier et développer des solutions concrètes pour relever leurs défis
4. Développer de nouveaux partenariats entre les autorités locales, en particulier à travers une coopération décentralisée
5. Développer un dialogue constructif avec les autres niveaux politiques impliqués dans le Forum (Ministres, Parlementaires)
6. Aider les signataires du Pacte d'Istanbul pour l'eau à concrétiser leurs engagements initiaux et à préparer leur rapport pour le Forum de Marseille
7. Accroître, élargir et améliorer l'équilibre géographique des signataires du Pacte d'Istanbul
8. Consolider la structure globale du Pacte d'Istanbul en tant qu'outil pour les signataires, en particulier en structurant davantage le rôle des villes pilotes

Le 6ème Forum Mondial de l'Eau

Organisé conjointement par l'Etat Français, le Conseil Mondial de l'Eau et la ville de Marseille, le 6ème Forum Mondial de l'Eau qui aura lieu du 12 au 17 Mars 2012 dans la cité phocéenne sera le « Forum des solutions ».

L'eau, un enjeu politique de mieux en mieux reconnu

La résolution 64/292 adoptée, le 28 juillet 2010, par l'Assemblée générale des Nations unies reconnait le droit à l'eau et à l'assainissement. Ce droit doit maintenant être pleinement effectif. Au cours du XXe siècle, la population mondiale est passée de 1,7 milliards d'individus en 1900 à plus de 6 milliards en l'an 2000. Mais alors que la population triplait, la consommation en eau de l'humanité était multipliée par plus de six. Aujourd'hui, 1/3 de la population mondiale vit en situation de stress hydrique1. 9 pays (Brésil, Canada, Chine, Colombie, Etats-Unis, Inde, Indonésie, Pérou, Russie) possèdent 60% des réserves d'eau douce mondiales. L'augmentation de la population devrait faire baisser le volume disponible pour les 6 milliards d'habitants d'ici 2025. De plus, si la tendance actuelle de consommation se poursuit, entre la moitié et les 2/3 de la population mondiale seront en situation de stress hydrique d'ici 2025.

Ainsi, la sensibilisation aux enjeux de l'eau s'est accrue ces dernières années, en partie grâce aux travaux des Fora Mondiaux de l'Eau qui ont permis l'émergence de visions partagées des grands enjeux. Exemples marquants de cette sensibilisation croissante, la rencontre de chefs (attention le terme Sommet n'a pas la même valeur) d'état organisé pour la première fois au Forum d'Istanbul, ou l'adoption par l'Assemblée Générale des Nations Unies d'une résolution sur le Droit à l'Eau.

Passer de débats sur les enjeux a des engagements sur les solutions

Il nous faut amplifier encore ce mouvement. Il faut accroître la mobilisation et les engagements politiques et citoyens, à tous les niveaux. Pour ce faire, les organisateurs du 6ème Forum proposent de changer résolument la tonalité de ses travaux préparatoires. L'état des lieux élaboré grâce aux multiples débats antérieurs a identifié très largement les problèmes à affronter. Il doit à présent laisser place à l'action, le temps des solutions est venu. Des solutions que chacun, à son niveau, s'engage à mettre en œuvre.

Le Forum : un concept original

Tous les trois ans depuis 1997, le Forum Mondial de l'Eau mobilise les imaginations, les innovations, les compétences et les savoir-faire, pour faire avancer la cause de l'eau.
Les cinq Forums mondiaux entre 1997 et 2009 ont permis de placer les enjeux de l'eau sur l'agenda politique international. De ce fait, ils ont indéniablement contribué au développement d'une conscience de l'importance des enjeux de l'eau.

Le Forum doit être avant tout perçu comme un processus triannuel qui démarre dès la sélection du pays et de la ville hôte par des travaux préparatoires associant des aspects thématiques, des aspects régionaux et des aspects politiques. Après ces préparatifs qui mobilisent des milliers d'acteurs dans les 5 continents, la semaine du Forum représente l'aboutissement des trois années qui le précèdent. Elle n'en est pas pour autant le point final : elle est une étape dans un processus continu de dialogue, d'action et d'évaluation des résultats obtenus. Emblème de rassemblement et d'ouverture, le Forum s'offre à toutes les composantes du monde politique et

1 On assiste à un stress hydrique lorsque la demande en eau dépasse la quantité disponible pendant une certaine période ou lorsque sa mauvaise qualité en limite l'usage. Le stress hydrique entraîne une dégradation des ressources d'eau douce en termes de quantité (surexploitation des eaux souterraines, rivières asséchées, etc.) et de qualité (eutrophisation, pollution par la matière organique, intrusion saline, etc.)

de la société civile. Le Conseil mondial de l'eau, le pays et la ville hôte y encouragent les échanges à différentes échelles géographiques entre tous les acteurs – notamment ceux des pays en développement.

Le Conseil mondial de l'eau

Le Conseil Mondial de l'Eau est une ONG internationale qui fournit une plateforme d'échanges et de partenariat entre toutes les organisations du monde de l'eau. Il a été créé en 1996 principalement par des associations professionnelles de l'eau et des Agences des Nations Unies avec pour mission de rendre le monde plus attentif aux problèmes de l'eau et de susciter des engagements politiques en faveur de l'eau. Il compte aujourd'hui plus de 400 organisations d'une centaine de pays. Dès sa création ses fondateurs ont demandé au Conseil de développer le Forum Mondial de l'Eau, principal outil de mise en œuvre de ses missions.
La première édition, à Marrakech, avait attiré environ 500 participants. À La Haye, en 2 000, ils étaient 6 000. Trois ans plus tard, à Kyoto, plus de 20 000 professionnels, décideurs, élus, représentants d'organisations internationales et non gouvernementales, s'étaient rassemblés. Ils étaient aussi nombreux à Mexico, en 2006, et plus de 25 000 à Istanbul, au mois de mars 2009, où des représentants de quelque 180 pays se sont retrouvés et où pour la première fois, un sommet de chefs d'états a été organisé.

6ème Forum : principes guides, éléments

Principes guides

Quelle est l'ambition majeure du 6ème Forum Mondial de l'Eau ? En termes simples : des solutions pour les citoyens. En utilisant comme fondation les résultats des forums et autres réunions internationales précédents, notre objectif est de développer et de déclencher la mise en œuvre effective de solutions concrètes par le biais d'une série d'objectifs-cibles atteints dans un certain nombre de zones prioritaires. Ceci comprendra les contributions et les études de cas réussies dans la communauté mondiale de l'eau ainsi que les actions pour favoriser les engagements pour la mise en œuvre réussie de solutions innovantes ou existantes afin d'atteindre ces objectifs-cibles

Quatre processus préparatoires

Quatre processus préparatoires du forum vont coordonner leurs activités pour préparer et faciliter la mise en œuvre de solutions aux priorités d'action identifiées processus politique

Les gouvernements, les parlementaires, les autorités locales développent des objectifs-cibles et des solutions.
Ex. : les villes s'engagent à réduire les empreintes énergétiques de leurs services des eaux dans le cadre du processus du Pacte d'Istanbul.

PROCESSUS POLITIQUE

Les gouvernements, les parlementaires, les autorités locales développent des objectifs-cibles et des solutions.

PROCESSUS THEMATIQUE

Toutes les parties prenantes développent et facilitent la mise en œuvre d'objectifs-cibles d'action qui mobilisent diverses organisations destinées à atteindre les objectifs associés à chaque priorité d'action.

PROCESSUS REGIONAL

Les Amériques, l'Asie-Pacifique, l'Europe, l'Afrique et les sous-régions développent et facilitent la mise en œuvre d'objectifs-cibles correspondant aux priorités régionales telles qu'identifiées dans les forums précédents.

PROCESSUS LOCAL ET CITOYEN

L'action des citoyens et les expériences locales développent des objectifs-cibles et facilitent leur mise en œuvre.

Commission racines et citoyenneté

La préparation du Forum repose sur 4 processus multi-parties prenantes et interconnectés. La semaine du Forum en mars 2012 permettra à tous les participants de partager les résultats en cours de ces processus et de déclencher une dynamique vers la mise en œuvre continue de solutions.

Le Forum comprendra :

- Des sessions officielles : présentation des résultats des quatre processus préparatoires
- Forums des enfants et des jeunes : implication des futures générations
- Evènements culturels et de prise de conscience
- Prix du Forum attribués à des personnalités, des politiques publiques, des organisations de terrain
- Activités de centres de formation
- Salon/Expo : offrir des opportunités à tous les types d'organisation pour qu'elles présentent leurs activités et leurs succès

Le cadre suivant traite à la fois des actions liées à l'eau nécessaires pour relever les défis actuels du développement, ainsi que des moyens nécessaires pour mener à bien ces actions transversales. Certaines questions émergentes non traitées dans les forums précédents se retrouvent au premier plan. La portée de ce cadre vise simplement à résoudre les questions liées à l'eau. Ce cadre invite à penser plus large et hors du domaine de l'eau.

Les 12 priorités d'action

Ces priorités sont regroupées autour des trois piliers du développement durable et sont complétées par 3 Conditions de succès transversales. Pour chaque Priorité d'Action, une série d'**objectifs-cibles** traduit les questions identifiées en objectifs concrets et opérationnels à tous les niveaux.

Le Grand Lyon, territoire expert dans la gestion de l'eau

Jean-Paul Colin, Vice-Président du Grand Lyon, en charge de la politique de l'eau : *« Depuis toujours, notre collectivité s'emploie à fédérer tous les acteurs de l'eau pour rassembler les expertises au profit des grands-lyonnais. Bien au-delà de notre territoire, nous voulons faire profiter nos partenaires étrangers de notre savoir-faire. Nous avons un véritable rôle à jouer pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour l'Eau et les engagements du Pacte d'Istanbul. »*

La Direction de l'Eau du Grand Lyon a avant tout une ambition affirmée en terme de **développement durable.** Parmi les axes d'implication particuliers, on notera la préservation des milieux aquatiques et des ressources naturelles, la garantie d'un accès sans restriction à une eau de qualité irréprochable, la maitrise des eaux pluviales urbaines, un assainissement de haute qualité ou encore la politique de solidarité internationale du Grand Lyon.
Notre politique de l'eau intègre également la sensibilisation et à l'éducation des adultes et des enfants ou encore l'analyse de la conformité des projets au regard d'un référentiel de développement durable.

Le Grand Lyon est aujourd'hui identifié comme **un territoire d'expertise** dans le domaine de l'eau et ce pour plusieurs raisons : des équipements de pointe comme la nouvelle station d'épuration de La Feyssine, une culture Recherche, Développement et Innovation particulièrement poussée, une expertise en terme de protection de la ressource en eau, en assainissement, en gestion des eaux pluviales et en solidarité internationale…

Cette expertise, le Grand Lyon la met en œuvre en respectant fortement les engagements du Pacte d'Istanbul :

- **en développant une approche durable, intégrée et participative de la gestion de l'eau et de l'assainissement :** le Grand Lyon a mis en place des éléments d'évaluation de sa politique de l'eau qui s'appuie sur des indicateurs et des cibles définis.

- **en évaluant les contraintes internes et externes qui pèsent sur les ressources locales en eau et sur la biodiversité aquatique :** par une gestion maîtrisée du développement urbain qui respecte la protection de la ressource. Un travail en amont entre les professionnels de l'eau et les urbanistes a systématiquement lieu. Le Grand Lyon contraint si nécessaire l'usage des sols pour préserver les ressources aquatiques en s'appuyant sur l'outillage juridique et règlementaire national.

- **en mettant en place un dialogue avec toutes les parties prenantes au niveau local, régional :** pour les professionnels : création du GRAIE, Groupement de Recherche Rhône-Alpes sur les Infrastructures et l'Eau, qui a permis notamment des avancées sur des sujets très opérationnels tels que :
    - La valorisation des boues des stations d'épuration en faisant travailler ensemble tous les acteurs : scientifiques, industriels, collectivités…
    - L'édition d'un guide sur l'intégration de la problématique des eaux pluviales dans l'urbanisme
    - La notion d'inter-dépannage sur les stations d'épuration, au niveau des déchets d'assainissement (sables, graisses, boues) : création d'une mutualisation des moyens au sein des membres du GRAIE
    - L'organisation tous les 3 ans à Lyon des Conférences Internationales NOVATECH (Techniques et Stratégie Durables pour la Gestion des Eaux Urbaines par Temps de Pluie)

- pour sensibiliser le public aux enjeux de l'eau :
    - actions de sensibilisation à l'environnement : parcours pédagogiques, classes d'eau…
    - concertation, enquêtes de satisfaction…

- **en mettant en œuvre des plans d'actions pour améliorer les services de l'eau et de l'assainissement :**
    - programme européen PREPARED ENABLING CHANGE : réseau de villes, industriels et scientifiques, européens, australiens, américains et Ukrainiens réunis autour d'un projet de développement de nouvelles technologies pour évaluer l'impact des changements du climat sur l'hydrologie
    - programme européen AQUA ADD : échange de pratiques professionnelles sur la gestion des eaux pluviales en ville (avec mission de réutilisation des eaux pluviales : « la pluie n'est pas une nuisance, c'est une ressource »), entre villes européennes
    - GESLY : modèle de gestion dynamique des nappes à l'échelle d'un bassin versant. Tous les usages sont concernés : l'agriculture, l'industrie, voire l'alimentation en eau potable

- **en œuvrant pour la solidarité internationale :** très engagé dans la Solidarité Internationale pour contribuer aux Objectifs du Millénaire pour le Développement : « réduire de moitié la population n'ayant pas accès à l'eau dans le monde d'ici 2015 », le Grand Lyon a créé le Fonds de Solidarité et de Développement Durable pour l'Eau, en 2003, en partenariat avec Veolia Eau, auquel l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse contribue. Plus de 745 000 personnes ont bénéficié du soutien de ce fonds depuis sa création, à travers 17 pays. Le Grand Lyon mène également des programmes de coopération décentralisée, notamment avec les autorités locales de Madagascar et du Liban.

Le Grand Lyon est ville pilote sur « l'eau et la santé » : véritable indicateur de santé publique, l'eau constitue un sujet prioritaire d'action. Il s'agit notamment de : remettre la gestion de l'eau dans la ville dans une logique de bien-être des habitants, de développer l'éco-aménagement autour de l'eau, de développer l'excellence scientifique pour la gestion des eaux pluviales et la recherche et expérimentation sur les sujets émergents.

Les projets du Grand Lyon d'ici le Forum Mondial de l'Eau de 2012 :

- Achever le système d'assainissement pour assurer d'excellentes conditions sanitaires au développement de l'agglomération pour les 20 prochaines années
- Finaliser la politique de la protection de la ressource en eau de notre agglomération : DUP de Crépieux-Charmy :
    - mise en place des périmètres de protection de la ressource, qui visent à rendre compatibles certains usages du sol et activités proches du captage avec le maintien de la qualité de l'eau
    - puiser une eau naturellement potable dans ce site, en proximité immédiate de l'agglomération (370 ha), et en faire un site de biodiversité exemplaire (Natura 2000).
- Poursuivre notre engagement dans la Solidarité Internationale

Ce savoir-faire, et cette expertise, le Grand Lyon souhaite résolument les partager. Une volonté qui se traduit par son investissement au sein du Forum Mondial de l'Eau depuis 2003.

Quels enjeux à accueillir l'événement de Lyon ? Pour le Grand Lyon et pour les organisateurs du 6ème Forum, c'est bien faire partager notre expérience, développer des partenariats avec d'autres et nouveaux acteurs et territoires mais aussi participer, en tant que responsable de la gestion du cycle de l'eau, à faire évoluer la vision sur les grands enjeux d'avenir de l'eau.

Contact presse :
Ariane LAFFON - 04 26 99 39 51 - alaffon@grandlyon.org

L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse :
un acteur public au service de la qualité de la ressource en eau et des milieux aquatiques

L'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse est un établissement public de l'Etat qui incite les usagers de l'eau (collectivités, industriels, agriculteurs, ménages…) **à la lutte contre la pollution des milieux aquatiques et à leur protection ainsi** qu'à une **utilisation rationnelle des ressources en eau.**

Pour agir, elle perçoit des **redevances pour pollution et pour prélèvements d'eau** dans les milieux aquatiques auprès des usagers de l'eau.

L'argent ainsi collecté est redistribué aux collectivités, industriels, agriculteurs ou associations… pour **financer des actions de préservation des milieux aquatiques** : construction de station d'épuration, protection de captage d'eau, renaturation de cours d'eau dégradés, protection de zones humides, réduction des rejets de produits toxiques… L'agence permet ainsi un développement durable des activités économiques.

L'agence encourage les acteurs d'un même bassin versant à s'engager dans des **démarches communes de gestion de l'eau** (SAGE, contrat de rivière, de baie, de nappe) pour concilier les usages (eau potable, irrigation, loisirs) et la préservation des milieux aquatiques.

Elle apporte son **expertise** aux acteurs de la gestion de l'eau par des conseils, de l'animation, des actions de sensibilisation. Elle met à disposition de tous des **informations sur l'état et les usages** de l'eau et des milieux aquatiques.

En partenariat avec les collectivités locales de ses bassins et en cohérence avec les orientations de politique étrangère en France, l'Agence de l'eau mène des actions de **coopération internationale** dans ses domaines d'expertise, la lutte contre la pollution et la préservation des ressources en eau.

L'agence intervient dans le cadre de **programmes d'intervention de six ans** préparés et validés par son conseil d'administration et les comités de bassin Rhône Méditerranée et Corse où sont représentés les décideurs et toutes les familles d'usagers de l'eau, y compris les consommateurs.
Le 9ème programme (2007-2012) représente **3,2 milliards d'euros au service du bon état des eaux**.

Chaque habitant contribue individuellement à ces actions au travers du **prix de l'eau** : pour un ménage, les redevances de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse représentent 12,5 % du prix du m3 d'eau potable payé sur la facture d'eau (prix moyen de l'eau : 2,96 €/m3, chiffres de 2008).

Gestion de l'eau en France : territoires des grands bassins hydrographiques

La gestion des eaux en France est organisée autour de 12 bassins hydrographiques, délimités de manière naturelle par les lignes de partage des eaux.

Il existe 6 agences de l'eau en France métropolitaine qui interviennent sur les 7 bassins hydrographiques : Artois-Picardie, Rhin-Meuse, Seine Normandie, Loire Bretagne, Adour Garonne, Rhône-Méditerranée et Corse.

Les départements d'Outre-Mer comptent 5 bassins hydrographiques (Mayotte, Guadeloupe, Martinique, Guyane et Réunion).

Contact presse (Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse) :
Valérie Santini : valerie.santini@eaurmc.fr

La coopération internationale de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse : permettre l'accès a l'eau potable et à l'assainissement du plus grand nombre

En s'engageant aux côtés des collectivités sur des projets de solidarité, l'Agence a permis très concrètement à des milliers de familles d'Afrique, de Madagascar, du proche Orient, d'Haïti… d'avoir accès à l'eau et à l'assainissement. Pour développer cette coopération, l'agence a aujourd'hui besoin de trouver de nouveaux maîtres d'ouvrage, car elle ne peut pas agir directement et seule dans ces pays.
L'organisation du Forum Mondial de l'Eau lui donne l'occasion d'inciter de nouvelles collectivités et organisations non gouvernementales françaises à s'engager à ses côtés.

Plus de 3,6 M€ d'aides versées pour l'accès à l'eau et à l'assainissement

De 2007 à 2010, l'agence de l'eau a soutenu **80 projets d'assainissement et d'eau potable pour un montant d'aides de 3, 633 M€ correspondant à un montant de travaux de 13 M €.**

2,5 M€ d'aides ont été accordés pour la seule année 2010, à mettre au crédit du renforcement de sa politique de coopération internationale, dans le cadre de la loi Oudin/Santini (assouplissement des critères de sélection des projets, élargissement de la zone géographique à l'ensemble de l'Afrique francophone et à Haïti, taux de financement pouvant aller jusqu'à 50 % du coût des travaux).

L'agence de l'eau s'implique dans des actions de coopération internationale par un soutien financier à des **projets de solidarité** et le **partage de savoir faire**, dans ses domaines d'expertise, la lutte contre la pollution et la préservation des ressources en eau.

L'agence intervient dans les pays suivants : pays du pourtour méditerranéen (Tunisie, Maroc, Liban, Palestine), Afrique francophone (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Guinée, Sénégal, Niger, Tchad, République de Centre Afrique, Bénin, Togo), Madagascar et Union européenne (Bulgarie, Roumanie, Albanie). La zone d'intervention de l'agence compte également Haïti depuis 2010, afin d'apporter un soutien aux projets de reconstruction.

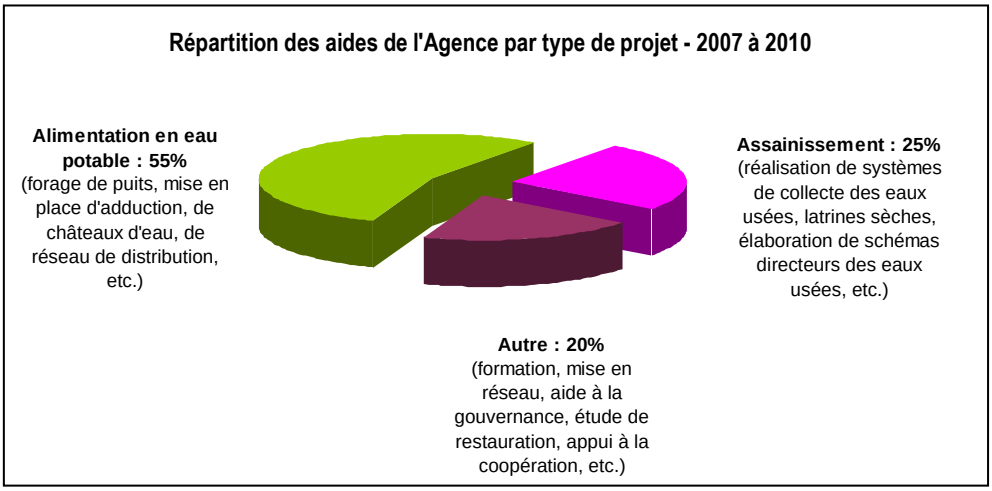

Les projets de solidarité

L'agence apporte un appui financier aux projets qui visent en priorité à fournir à des populations en état de pauvreté un accès à l'eau potable ou à l'assainissement. L'aide peut aller jusqu'à 50 % du coût total des travaux (80 % pour les études préalables aux travaux).

L'agence peut aider des maîtres d'ouvrages publics ou privés des bassins Rhône Méditerranée et Corse assujettis à une redevance payée à l'agence. Elle peut également aider les organisations non gouvernementales françaises, dans la mesure où un maître d'ouvrage d'un des deux bassins s'implique dans le projet, ou si le projet répond à une urgence humanitaire.

EXEMPLE DE COOPERATION : AVEC LE GRAND LYON AU SUD-EST DE MADAGASCAR

Le projet : équipement d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement pour les communes rurales d'Isorana, Sahambavy et Alakamisy Itenina, et les communes urbaines de Fianarantsao, Ambalavao et Ambahimahasoa urbaines.
L'opération : réalisation de 77 puits, d'adductions d'eau gravitaire, de lavoirs, de blocs sanitaires et de latrines, de canaux d'évacuation des eaux usées et pluviales… pour 28 villages et 27 quartiers.
Maître d'ouvrage : Communauté urbaine de Lyon (69)
Coût total du projet : 271 500 €
Montant de la subvention (accordée en 2010) **:** 135 750 €, soit 50% du coût total

Partager les expériences en matière de gestion des ressources en eau

Cette forme de coopération inclut les relations avec les organismes de bassin des pays voisins du bassin Rhône Méditerranée (Suisse, Espagne, Italie), pour la gestion des nappes ou cours d'eau transfrontaliers et pour la mise en œuvre de la directive cadre européenne sur l'eau.
Sous la forme de missions, séminaires, stages, visites techniques, formalisés par des accords de partenariat ou de jumelage, l'agence de l'eau intervient sur ses métiers :

- la **gestion intégrée des ressources** en eau fondée sur la concertation entre tous les acteurs de l'eau ;
- la fiscalité environnementale : redevances et primes ;
- les politiques d'aides financières : lutte contre la pollution et protection des ressources en eau ;
- le système d'information sur l'eau : production et mise à disposition de données sur les eaux ;
- la planification des objectifs environnementaux d'un bassin versant ;
- les actions de communication, de formation ou d'organisation sous assurance qualité.

L'ACCORD DE JUMELAGE AVEC L'AGENCE DU BASSIN DE LA MER NOIRE (BULGARIE)

Ce programme, établi sur la base de rencontres d'experts, d'échanges d'informations techniques et scientifiques, vise à améliorer les pratiques de gestion intégrée des ressources en eau de chacun des partenaires.
Il s'inscrit dans le cadre du programme global de jumelage « Twinbasin » et a bénéficié de financements européens.

Contact presse :
Valérie Santini : valerie.santini@eaurmc.fr

« Une ville, un puits …»,
une opération lancée par la ville de Grenoble avec le soutien de l'association des maires des grandes villes de France et de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse

Initiée par l'association non gouvernementale « les Puits du Désert[1] », l'opération « Une ville, un puits… » a séduit Michel Destot, député maire de Grenoble, président de l'AMGVF[2]. Cette opération s'inscrit dans le prolongement d'un chantier de réhabilitation de 20 puits au NIGER avec l'aide de l'agence de l'eau.

En plein désert du Ténéré, 400 puits traditionnels creusés de mains d'homme ont été recensés. Au fil du temps ils se bouchent ou s'effondrent facilement en période de pluie ou lors des tempêtes de sable. Les interventions consistent donc à les réhabiliter selon des procédés constructifs durables et adaptés au contexte local.
L'agence de l'eau, en lien avec la régie des eaux de Grenoble, porteur de ce projet, participe au financement d'une première tranche de travaux de 10 puits situés sur la commune d'Aderbissinat, 2 300 habitants, pour un montant de 103 000 €. Une seconde tranche de 10 puits sera réalisée en 2012.

Quand on n'a pas d'eau, on n'a rien…

« J'ai créé l'association en 2000 », précise Christel Pernet, sa présidente, « suite à ma rencontre avec Mohamed Ixa, Touareg président de l'association nigérienne Tidène, afin de venir en aide aux populations du nord d'Agadez par l'accès à l'eau, à l'éducation et à la santé. La survie des populations nomades et sédentaires du Massif de l'Aïr est intimement liée à la question cruciale de l'accès à l'eau. La première urgence concerne donc le forage de puits avec pour perspective l'irrigation des zones de friche pour y établir des jardins d'agrumes et de légumes ».

Montrer notre solidarité à l'égard d'un peuple en danger…

« Nous avons été, Michel Destot et moi-même, immédiatement intéressés par le projet présenté par l'association les puits du désert », explique Eric Grasset, président de la régie des eaux de Grenoble. « Depuis la loi Oudin du 27 janvier 2010, les collectivités locales françaises peuvent consacrer jusqu'à 1 % du budget annexe de leurs services d'eau et d'assainissement à des actions de coopération décentralisée, d'aide d'urgence ou de solidarité pour l'eau et l'assainissement.

Avec l'aide de l'agence de l'eau, nous avons pu donner une dimension significative et pérenne à ce projet. De même l'association les Puits du Désert qui travaille la main dans la main avec l'association locale nigérienne « Tidène » a permis une parfaite appropriation des puits par les populations nomades en préservant les modes d'utilisation traditionnels. Chaque point d'eau est implanté à un endroit stratégique pour les populations et est réalisé en concertation étroite avec les autorités locales.
L'extension de cette réalisation exemplaire est aujourd'hui proposée à toutes les Grandes Villes Françaises. L'opération « une ville, un puits… » apporte une solution au stress hydrique, répond aux objectifs du millénaire et illustre une solidarité internationale significative et cohérente à destination d'un peuple en danger et en souffrance dans une région du monde qui enregistre les besoins les plus élevés et qui ne peut être laissée de côté ».

[1] En savoir plus : http://www.lespuitsdudesert-tidene.org
[2] AMGVF : association des maires des grandes villes de France.

Contact presse (Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse) :
Valérie Santini - valerie.santini@eaurmc.fr

Liste des nouvelles villes signataires du pacte d'Istanbul mobilisées par l'Association Internationale des Maires Francophones

Pays	Villes
Bénin	1. Cotonou 2. Lokossa 3. Parakou
Burkina Faso	4. Ouagadougou 5. Tenkodogo
Burundi	6. Bujumbura
Cambodge	7. Kampot
Cameroun	8. Bangangté 9. Douala 10. Edéa 11. Foumban 12. Yaoundé
Cap Vert	13. Praia
Comores	14. Moroni*
Congo	15. Brazzaville
Congo (République démocratique du)	16. Lubumbashi*
Côte d'Ivoire	17. Abidjan 18. Bouaké
Guinée	19. Télimélé*
Haïti	20. Carrefour
Liban	21. Zahlé
Mali	22. Bamako 23. Ségou 24. Sikasso* 25. Tombouctou
Mauritanie	26. Atar 27. Rosso
Niger	28. Diffa 29. Tahoua 30. Tillabéri
Sénégal	31. Dakar* 32. Kaolack 33. Ziguinchor
Tchad	34. Abéché
Togo	35. Aného 36. Dapaong
Vietnam	37. Hanoi 38. Hué

* Villes ayant signalé leur volonté d'adhérer. En attente de la délibération